

Tout sur la fabrication de plaquettes

Le circuit des énergies renouvelables en Champagne-Ardenne s'est arrêté ce week-end à Villeneuve. Une vingtaine de personnes, préalablement inscrites auprès de l'association La Grange d'Eole, sont venues découvrir la fabrication de plaquettes et le fonctionnement d'une chaudière à bois.

Les plaquettes sont faites grâce au bois non valorisable des scieries, menuiseries, élagages et résidus d'entretien de forêt... L'entreprise se fournit en branches, chutes de scierie ou bois acheté au Groupement champenois, puis utilise un déchiqueteur et une grue pour produire des plaquettes. Ces plaquettes sont d'abord séchées pendant trois ou quatre mois avant de pouvoir être brûlées dans une chaudière spécialement conçue à cet effet et entièrement automatisée.



Une vingtaine de personnes ont assisté à la fabrication de plaquettes de bois pour le chauffage

C'est une démarche de développement durable que de s'équiper d'une chaudière à bois, mais l'utilisateur réalisera également des

économies. Pour une famille qui utilisait 3 000 € de fioul, la consommation de bois lui reviendra à 700 €. Les collectivités sont également concernées par ces chaudières, l'école maternelle de Chaource est équipée depuis plus d'un an et est approvisionnée par la Sarl BEOA (Bois énergie Othe Armance).

Soucieux de préserver notre environnement, Olivier Guyon, Benoît Lévêque et Gilles Prestat, les associés de BEOA privilégient la proximité. En effet, la matière première et les clients sont dans les 30 à 40 km autour de la société.

À noter qu'une prochaine visite, organisée dans le même cadre, aura lieu le 6 mars.

** Pour tout renseignement :
Tél. 03 25 42 12 11
<http://beoa.free.fr/>*